



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COMMUNIQUÉ Pour publication immédiate

L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN ZONE JAUNE : LA CPAT RAPPELLE L'IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 30 SEPTEMBRE 2020 – Les membres de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) se sentent vivement interpellés par l'annonce du gouvernement du Québec à l'effet que la région, jusqu'ici en zone verte, se trouve maintenant au palier jaune du système d'alertes régionales et d'intervention graduelle. Ce niveau de préalerte s'impose lorsque la transmission commence à s'accroître. Dans ce contexte, les préfets souhaitent réitérer l'importance d'appliquer les mesures de prévention de la propagation du virus.

« L'Abitibi-Témiscamingue demeure en meilleure posture que la majeure partie de la province. Si c'est en partie en raison de notre situation géographique et de notre réalité démographique, une part de ce constat s'explique aussi par les efforts de la population, alors qu'une autre ne tient qu'à la chance. Bien sûr, on ne peut simplement s'appuyer sur la chance pour éviter que le niveau d'alerte ne monte davantage. Le seul paramètre sur lequel nous avons individuellement le contrôle, c'est notre comportement. J'invite donc l'ensemble de la population à continuer de suivre les consignes sanitaires et à poursuivre ses efforts. De son côté, la CPAT poursuivra son étroite collaboration avec le CISSS-AT pour suivre la situation et contribuer au partage de l'information et à la défense des intérêts de notre région », a déclaré M. Martin Ferron, président de la CPAT et préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

« Alors que notre région est une fois de plus touchée par des éclosions, je compte sur la vigilance et la solidarité de toute notre communauté pour prévenir la propagation du virus. Le message peut sembler répétitif, mais sa simplicité et sa redondance ne doivent jamais occulter son importance! Se laver les mains, porter le couvre-visage, garder nos distances et éviter les rassemblements privés demeurent nos meilleures armes dans le contexte », a précisé Mme Diane Dallaire, préfète de la MRC de Rouyn-Noranda.

« En observant l'évolution de la pandémie ailleurs au Québec et dans le monde, le risque d'être frappé par la deuxième vague annoncée nous semble de plus en plus concret. Je suis confiante que nous sommes capables de nous rallier et de faire preuve d'autant d'ardeur qu'au printemps pour, ensemble, réduire l'ampleur de la menace. Une belle entraide régionale s'est installée au fil de la première vague, nous souhaitons poursuivre en ce sens », a mentionné Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.

« Le signal est clair, il faut redoubler de prudence. Nous le savons, les mesures sanitaires sont en place pour protéger à la fois notre santé individuelle, celle de nos proches et celle de l'ensemble de nos concitoyens, mais aussi pour préserver la capacité de notre système de santé. Il est crucial de ne pas oublier nos travailleuses et nos travailleurs de la santé, que nous remercions d'ailleurs, pour leur persévérance à travers cette crise », a signalé M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

« Rappelons-nous aussi que le respect des mesures sanitaires protège également nos commerçants et nos entrepreneurs. Si nous atteignons les paliers d'alerte supérieurs, nos entreprises devront faire face à de nouveaux obstacles à leur relance, et nous sommes tous perdants lorsque notre économie locale perd en diversité. Agissons intelligemment pour éviter ce genre de conséquence », a conclu M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les quatre territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE : Jenny-Lee Falardeau
Agente de communication
MRC d'Abitibi
819 732-5356, poste 210